

LA BELGIQUE SOUS L'OCCUPATION ALLEMANDE.

Mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles.

Brand WHITLOCK

1916. Chapitre **XXVI** : Les enlèvements

A peine von Bissing eut-il reçu la protestation du cardinal qu'il fut entraîné dans une correspondance avec les ouvriers eux-mêmes (**Note** : via leurs **syndicats**, à partir du 30 octobre et jusqu'au 15 novembre ; ils répliquent à sa lettre du 3 novembre, le 14, voir PASSELECQ : pages 348-351). Les vues du gouverneur général furent publiées en Belgique ; celles de ses adversaires et de ses victimes se frayèrent un chemin vers le monde plus libre et plus éclairé du dehors.

Brand WHITLOCK

Réplique des Syndicats Socialistes et Indépendants au Gouverneur général

A Son Excellence Monsieur le Baron von Bissing,
Gouverneur général de Belgique.

Bruxelles, le 14 novembre 1916.

Excellence :

Les secrétaires et les représentants des
syndicats socialistes et indépendants ont pris

connaissance, avec une déception pénible, de la réponse que vous avez bien voulu donner à leur invitation du 30 octobre, concernant la déportation d'ouvriers en Allemagne, et c'est au nom de la classe ouvrière unie et consciente que nous risquons un dernier effort, pour empêcher l'attentat sans précédent fait à sa liberté, à ses sentiments et à sa dignité.

Vous nous dites que de nombreuses usines sont arrêtées "*par suite du manque de matières premières provenant du blocus de l'ennemi.*"

Permettez-nous, Excellence, de vous rappeler que les Alliés ont clairement fait connaître leur intention de permettre l'importation en Belgique des matières premières nécessaires à notre industrie, à la condition toute naturelle que l'on ne ferait plus d'autres réquisitions que celles qui sont conformes à l'article 52 des Conventions de La Haye, c'est-à-dire nécessaires "*pour les besoins de l'armée d'occupation*", et qu'une commission internationale, la C.R.B. (Commission du ravitaillement belge) (**Note**), aurait le droit de contrôler la destination des produits fabriqués.

Au lieu de consentir à un pareil accord, nous avons vu enlever systématiquement par le pouvoir occupant : les machines-outils, les tours, foreuses et raboteuses, machines motrices et les matières premières: métaux, cuirs, laines, cotons, huiles ; nous avons vu réquisitionner les produits fabriqués, limiter la production et augmenter sans

cesse les difficultés pour le trafic commercial. Quand les communes et les comités ont voulu occuper les chômeurs à des travaux d'utilité publique, toutes sortes d'obstacles leur ont été opposés et finalement, en bien des cas, leur initiative a été entravée et brisée. En un mot, au fur et à mesure que les plus infatigables efforts étaient faits pour occuper le plus de bras possible, on créa sans cesse de nouveaux chômeurs.

Vous nous dites également que le chômage provient du mauvais vouloir. Tout le passé de notre classe ouvrière se dresse avec la plus grande énergie contre cette inculpation. Où est, dans le monde entier, la classe ouvrière qui a fait d'un si petit pays, une si grande puissance commerciale et industrielle ? Et nous qui, depuis vingt-cinq ans, avons été les témoins enthousiastes des efforts admirables accomplis par nos compagnons de travail, en vue de leur amélioration morale et matérielle, nous affirmons avec insistance que ce n'est pas dans leurs rangs que l'on trouvera des êtres assez bas pour préférer l'aumône d'un secours à peine suffisant pour se nourrir, à un salaire honnêtement gagné par un travail libre et fécond.

La vérité est que les ouvriers belges, d'accord avec le même article de la Convention de La Haye, lequel ne prévoit des réquisitions de main-d'oeuvre que "*pour les besoins de l'armée d'occupation*" et dans le cas "*où elles n'entraînent pas l'obligation*

de participer aux opérations de guerre contre leur patrie", ont décliné opiniâtrement les offres les plus séduisantes parce qu'ils ne voulaient pas travailler aux tranchées, ni à la restauration des forts, ni dans les usines qui produisent du matériel destiné à l'armée. Ceci était leur droit et c'était leur devoir. Leur attitude mérite le respect et non pas la plus humiliante des peines.

Vous invoquez vos arrêtés du 15 août 1915 et du 15 mai 1916, qui prévoient des peines à l'égard des ouvriers assistés qui refuseraient un travail "*correspondant à leurs capacités*", qui leur serait offert contre "*un salaire convenable*". Ceux qui savent avec quel soin et avec quelle exactitude méticuleuse les conditions que doivent remplir les ouvriers pour avoir droit à des subsides sont rédigées et contrôlées, seront peut-être d'avis que ces menaces étaient pour le moins inutiles. Mais, comme vous dites, ces ordonnances mêmes stipulent dans leur article 2 que "*toute raison motivant le refus de travailler sera admissible si elle est acceptée par le droit des gens*".

Pour ces cas de refus, l'autorité se réservait de transférer les récalcitrants devant les tribunaux belges et plus tard devant des conseils de guerre. Il est, par conséquent, certain que les chômeurs ont le droit de refuser le travail pour l'un ou l'autre motif approuvé par le droit des gens. Et on a beau dire qu'il ne s'agit pas ici de contraindre l'ouvrier à participer à des entreprises de guerre, il n'est,

hélas! que trop clair que chaque Belge déporté en Allemagne va y prendre la place d'un homme qui, demain, ira renforcer les rangs de l'armée ennemie. Nous voudrions par conséquent savoir. Excellence, si ces tribunaux fonctionnent.

Vous appréhendez que le chômage persistant ne diminue matériellement et moralement la valeur des ouvriers. Nous qui les connaissons, nous avons plus de confiance en eux; nous les avons vus souffrir avec une fermeté qui ne caractérise que les âmes fières et élevées. N'est-ce pas de leur milieu qu'est partie la belle idée d'organiser, dans tout le pays, un réseau étendu d'oeuvres d'enseignement pour les chômeurs, afin de développer leurs connaissances techniques et pour relever le niveau de leurs capacités professionnelles ? Le Comité national ne fut, hélas ! pas autorisé à lancer cette grandiose entreprise. Pense-t-on que ce sera par un travail forcé, exécuté la mort au coeur, à la manière des esclaves, que nos frères conserveront leur énergie matérielle et morale ?

Vous appréhendez également que "*les secours, d'où qu'ils viennent, ne pèsent en fin de compte sur l'économie nationale belge*". Nous avons de la peine à croire que des Belges aient, eu, comme vous nous le communiquez, le triste courage de reprocher d'une telle façon l'âpre morceau de pain et le peu de soupe dont beaucoup de familles d'ouvriers vivent depuis des

mois. Au reste, que représente la douzaine de millions de francs que reçoivent chaque mois cinq à six cent mille chômeurs en comparaison des destructions innombrables de biens et de vies humaines qu'ont coûtées et que coûtent encore à notre pays les horreurs de la guerre, une guerre dont il n'est pas le moins du monde responsable ? Avec la foi la plus inébranlable dans notre destinée future, nous, les premiers intéressés, savons qu'à cet égard la Flandre et la Wallonie se dresseront glorieusement devant l'histoire.

Excellence, notre coeur et notre raison se refusent donc à croire que ce soit pour le bien de notre classe, et en vue d'épargner un désastre de plus à notre pays, que des milliers d'ouvriers ont été enlevés brusquement à leurs familles et sont déportés en Allemagne. L'opinion publique ne s'est pas trompée, et, comme un écho des plaintes douloureuses des victimes, retentissent les protestations indignées de la population unanime, exprimées par ses mandataires, par ses magistrats communaux, par ses assemblées législatives, qui sont l'incarnation la plus élevée du droit dans notre pays.

En outre, la façon arbitraire et brutale avec laquelle on procède dans l'exécution de ces tristes mesures a fait disparaître tout doute au sujet du but visé : il s'agit avant tout de procurer de la main-d'oeuvre à l'Allemagne, à son propre profit et pour la réussite de ses armes.

Alors qu'à Anvers on ne choisit que parmi les jeunes gens soumis au contrôle, âgés de dix-sept à trente et un ans, dans le Borinage on a appelé tous les hommes de dix-sept à cinquante ans, dans le Brabant wallon tous les hommes de plus de dix-sept ans sans faire de distinction entre chômeurs et non-chômeurs. On a pris des gens de toutes professions et de toutes conditions ; des boulangers, par exemple, qui n'ont jamais cessé de travailler dans nos coopératives du Borinage, des mécaniciens qui ont toujours travaillé, des agriculteurs, des commerçants ... A Lessines, le 6 de ce mois, 2.100 personnes ont été déportées, tous les ouvriers jusqu'à l'âge de cinquante ans ! On cite divers cas de vieillards qui sont exilés de force avec cinq ou six de leurs fils !

Des scènes déchirantes ont lieu partout ; les malheureux, rassemblés sur les places publiques, font l'objet d'une rapide sélection ; ils ont été invités à se munir d'un léger bagage ; ils sont ensuite conduits à la gare et chargés dans des wagons à bestiaux ; ils ne peuvent pas dire un dernier adieu à leur famille et n'ont pas le moindre temps pour mettre de l'ordre dans leurs affaires, pas même dans les plus urgentes ; ils ne savent pas où ils vont, ni pour quel travail, ni pour combien de temps. Déportés à l'approche de l'hiver, après deux années de privations n'ayant plus de ressources, ils n'ont pas le moyen de se pourvoir de vêtements chauds ni des chaussures

indispensables. Quelles privations auront-ils à subir ? Comment vivront-ils là-bas ? Comment en reviendront-ils ? Mystère et anxiété qui font sans cesse verser des larmes aux mères et aux petits enfants. L'oppression et l'angoisse règnent dans les familles.

Excellence, ne restez pas insensible à ces souffrances et à ces larmes ! Ne laissez pas souiller notre passé de liberté et d'indépendance ! Ne laissez pas violer les droits de l'homme en ce qu'ils ont de plus sacré ! Ne laissez pas fouler aux pieds la dignité de l'ouvrier que notre classe a travaillé à conquérir pendant tant de siècles !

C'est au droit et à l'humanité que nous faisons appel, solennellement, avec le vif espoir d'être écoutés, car, nous en sommes profondément convaincus, par notre voix, c'est la grande voix de la classe ouvrière du monde entier qui, en ce moment tragique, clame sa douleur et ses protestations.

Agréez, Excellence, l'assurance de notre plus profond respect.

(Suivent les signatures des membres du Comité national de la Commission syndicale de la Belgique.)

(**Note** : il y aura une « *Protestation de la Confédération générale des **syndicats chrétiens** de Belgique* », le 15 novembre ; voir PASSELECQ : pages 351-361)

Ce livre, *La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles*, a été traduit de l'anglais par le Professeur Paul de Reul, de l'Université de Bruxelles, ce qui n'est pas mentionné en « *page de titre* » mais bien sur une page antérieure à la page 1. Voir :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201914-1917%20TABLE%20MATIERES.zip>

On y dit : « *Un grand nombre de documents, ainsi que certaines explications indispensables aux lecteurs anglais et américains, ont été supprimés, n'étant pas nécessaires pour les lecteurs français ou belges.* »

Il s'agit de quelque **76** pages (anglaises + françaises) pour ce seul chapitre. **Nous les reproduisons** d'après l'original anglais publié sur notre site :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

Notes de Bernard GOORDEN.

Traduction française : « *Les enlèvements* » in WHITLOCK, Brand ; chapitre XXVI (1916) in *La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles* ; (Paris ; Berger-Levrault ; 1922) pages 383-391 (**8** pages). D'après Brand Whitlock (1869-1934), *Belgium under the German Occupation : A Personal Narrative* ; London ; William HEINEMANN ; 1919, 2 volumes. Voir chapitre « 33 (« The Press-gangs », intitulé « *Documents in evidence* » dans d'autres éditions), volume 2, pages 268-344 (**76** pages), en particulier aux pages 307-311.

PASSELECQ, Fernand ; *Les déportations belges à la lumière des documents allemands* (avec de nombreux fac-similés et la reproduction de tous les documents belges) ; Paris-Nancy, Berger-Levrault ; 1917, XV-435 pages.

<http://www.bibliotheca-andana.be/wp-content/uploads/large/Deportations.pdf>

Il est à noter que **C.R.B.** est l'abréviation de *Commission for Relief in Belgium*.

Nous recommandons la consultation d'un livre, en 2 volumes : ***PUBLIC RELATIONS OF THE COMMISSION FOR RELIEF IN BELGIUM. DOCUMENTS*** (STANFORD UNIVERSITY PRESS STANFORD UNIVERSITY, CALIFORNIA), écrit en collaboration par George Inness GAY (*Commission for Relief in Belgium*) et Harold Henry FISHER (*Stanford University*), qui a été publié en 1929.

Il est consultable à l'adresse INTERNET suivante :

<http://net.lib.byu.edu/estu/wwi/comment/CRB/CRB1-TC.htm>

Sa consultation sous cette forme s'étant cependant révélée malaisée lors nos recherches, nous avons rassemblé la trentaine de morceaux du puzzle et décidé de mettre à disposition une version **PDF** (1.216 pages), ce qui n'aurait pas été possible sans le travail essentiel préalable :

<http://www.idesetautres.be/upload/Public%20Relations%20Commission%20for%20Relief%20Belgium%20Gay%20Fisher.pdf>

Ce document évoque notamment l'action pour lutter contre la faim menée sur le terrain par The (American) Commission for Relief in Belgium,

particulièrement durant la première guerre mondiale. En voici la table des matières :

CHAPTER I. THE ORIGIN OF THE C.R.B

1. [Preliminaries of Organization](#). September 1914
2. [The Diplomatic Background](#). September-October 1914
3. [Progress in Relief Organization](#). October-November 1914

CHAPTER II. THE ORGANIZATION OF RELIEF ADMINISTRATION

1. [First Measures](#). November 1914
2. [The C.R.B. in Belgium](#). November 1914-January 1915
3. [The C.R.B. and the German General Government](#). February-March 1915
4. [The German Authorities and Relief Control](#). June-July 1915
5. [Adjustment of Functions of C.R.B and C.N.](#) July 1915
6. [The Vermittlungsstelle](#). November-December 1915
7. [Inspection and Control](#). January-February 1916
8. [Responsibilities and Duties of the Commission Redefined](#). February-December 1916

CHAPTER III. PROGRAM OF IMPORTATIONS

1. [The First Year](#). November 1914-October 1915
2. [The Second Year](#). November 1915-October 1916
3. [The Third Year](#). November 1916-October 1917
4. [The Fourth Year](#). November 1917-October 1918
5. [Importations during German Evacuation](#). October-November 1918

6. [Rehabilitation](#). November 1918-August 1919
7. [Summary of Commission's Importations](#). 1914-1919

CHAPTER IV. GOVERNMENT SUBSIDIES

1. [Early Negotiations for Government Support](#). November 1914-January 1915
2. [Hoover's Negotiations in Berlin](#). February 1915
3. [Allied Decision to Subsidize Relief](#). February 1915
4. [Income and Expenditure](#). March 1915-March 1917
5. [The Relief Loan Plan](#). October 1916-February 1917.
6. [The United States Government and Relief Finance](#). April 1917-March 1919

CHAPTER V. SHIPS

1. [The C.R.B. Flag](#). November-December 1914
2. [The German "War Zone" of 1915](#). February-April 1915
3. [A Relief Fleet](#). March 1915---May 1917
4. [Unrestricted Submarine Warfare](#). February-April 1917
5. [The Shipping Crisis](#). May-November 1917
6. [Shipping Problems of 1918](#)

CHAPTER VI. NORTHERN FRANCE

1. [Conditions and Early Negotiations](#). November 1914--March 1915
2. [Fundamental Guarantees](#). March-April 1915
3. [Administration](#). April 1915-February 1914
4. [Supplementary Program for the Cities](#). March 1916-April 1917

5. [From Relief to Reconstruction](#). 1917-1919

6. [The Destitute](#)

CHAPTER VII. THE AMERICAN REPRESENTATIVES

1. [The American Delegate in Belgium](#)

2. [The American Delegate in Northern France](#)

CHAPTER VIII. HARVESTS

PART I. THE OCCUPATION ZONE

1. [The Belgian Harvest of 1914](#). November 1914---March 1915

2. [The Belgian Harvest of 1915](#). March-July 1915

3. [The Extension of Protection of Native Produce](#). July 1915-March 1918

PART II. THE ARMY ZONES

4. [The Belgian Etapes](#). September-October 1915

5. [Northern France](#). August-November 1915

6. [The Harvest of 1916](#). February-September 1916

7. [The Harvests of 1917 and 1918](#)

8. [Local and Imported Bread Grains](#). 1914-1918

CHAPTER IX. REVIVAL OF BELGIAN INDUSTRY

1. [Unemployment and Destitution](#). July-August 1915.

2. [The Proposed Comité Industriel](#). September 1915--January 1916

3. [Failure of Subsequent Negotiations](#). April 1916---January 1917

CHAPTER X. FORCED LABOR AND DEPORTATIONS

1. [Belgian Workers and German Employment](#). November 1914--March 1916
2. [The Deportation of Belgians](#). October 1916--September 1918.
3. [The Deportations in Northern France](#). April-May 1916

CHAPTER XI. POLAND

1. [The Origin of the Polish Relief Project](#). February-December 1915
2. [The Commission's Negotiations with the British and German Governments](#). January-August 1916
3. [Subsequent Polish Relief Measures](#). November 1917.

CHAPTER XII. AMERICA IN THE WAR

1. [The Diplomatic Crises](#). May 1915--February 1917
2. [Between Peace and War](#). February-March 1917
3. [The American Declaration of War and the Reorganization of Relief](#). April--July 1917
4. [The C.R.B. and United States War Administration](#). January-October 1918

CHAPTER XIII. LIQUIDATION OF THE C.R.B.

1. [Problems of Liquidation](#)
2. [Procedure of Liquidation](#)
3. [The Belgian Educational Foundations](#)

CHAPTER XIV. INTERGOVERNMENTAL SETTLEMENT OF RELIEF SUBSIDIES

1. [The Belgian War Debt](#)
2. [Post-Armistice Loans to Belgium](#)
3. [Loans to France](#)

4. [Relief Subsidies and United States Debt Settlement Concessions](#)

CHAPTER XV. THE MOBILIZATION OF PUBLIC SUPPORT

1. [The First Appeals for Belgium](#). August-October 1914
2. [The organization of American Support](#). October 1914--February 1915
3. [Public Support from the British Empire and Elsewhere](#). 1914-1918
4. [The Reorganization of American Support](#). May--August 1915
5. [Warm Clothing for the Belgians](#). September 1915--April 1916
6. [The Commission's Appeal for Belgian Children](#). 1916-1917
7. [Clothing and Special Charities](#). 1917-1918
8. [Summary of Cash Donations and Gifts in Kind](#). 1914-1919

CHAPTER XVI. THE CARE OF THE DESTITUTE

1. [Sources of Support](#)
2. [Care of the Destitute in Belgium](#). 1914-1917
3. [Care of the Destitute in Northern France](#). 1915-1917
4. [After 1917 and Summary](#)

CHAPTER XVII. GERMAN GUARANTEES AND DECLARATIONS

1. [Guarantees Affecting the Relief as a Whole](#). 1914-1918 .
2. [Guarantees in the General Government Zone in Belgium](#). 1914-1918
3. [Guarantees in the Army Zones of Belgium and the North of France](#) 1914-1918

.APPENDIX I. The Administrative Structure of the C.R.B.

APPENDIX II. Chronological List of Documents

Ce serait également intéressant de comparer avec ce que disent des mêmes dates [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans **50 mois d'occupation allemande** (Volume 2 : 1916). Voir, entre autres à la date du 18 novembre (19161118) :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

Ce serait également intéressant de comparer avec ce que dit des mêmes dates Charles TYTGAT dans **Journal d'un journaliste. Bruxelles sous la botte allemande** :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

Ce serait intéressant de comparer avec ce que **Paul MAX** (cousin du bourgmestre **Adolphe MAX**) a dit du même jour dans son **Journal de guerre** (*Notes d'un Bruxellois pendant l'Occupation 1914-1918*) :

http://www.museedelavilledebruxelles.be/fileadmin/user_upload/publications/Fichier_PDF/Fonte/Journal_de%20guerre_de_Paul_Max_bdef.pdf